

DP

DOMAINE PUBLIC

Analyses, commentaires et informations sur l'actualité suisse

Indépendant, différent, réformiste depuis 1963

En continu, avec liens et commentaires, sur domainepublic.ch

DP 2298

DANS CE NUMÉRO

Edition du
21 septembre 2020

Impôt de crise: mesures et sagesse (Jean-Daniel Delley)

La crise sanitaire occasionne des coûts élevés, cependant la Suisse a les moyens de les financer

Les soins infirmiers facturés sans délégation font débat (Marc-André Raetzo)

Alors que les formations en soins infirmiers sont toujours plus pointues, qu'en est-il de l'indépendance de ces prestataires?

Pierre Jeanneret autobiographe, historien du local et voyageur (Yvette Jaggi)

Le récit de vie du Vaudois Pierre Jeanneret triple témoignage des expériences d'un enseignant, historien et voyageur

Impôt de crise: mesures et sagesse

La crise sanitaire occasionne des coûts élevés, cependant la Suisse a les moyens de les financer

Jean-Daniel Delley - 17 septembre 2020 - URL: <https://www.domainepublic.ch/articles/37364>

La pandémie a eu raison des tabous budgétaires. Ni le frein aux dépenses ni le souci quasiment pathologique de respecter l'équilibre des finances n'ont empêché la [Confédération](#), les cantons et les villes d'ouvrir rapidement les vannes, de manière à répondre efficacement aux besoins engendrés par la Covid-19.

Les dizaines de milliards libérés vont alourdir la dette des collectivités publiques et la baisse prévue des rentrées fiscales déséquilibrera les budgets. Pour l'heure, personne n'évoque des programmes d'économies, particulièrement malvenus dans un contexte difficile.

Reste à savoir comment gérer cette lourde facture. Très rapidement le Parti socialiste a proposé un [fonds de crise](#) temporairement alimenté notamment par une augmentation linéaire de 10 % de l'impôt fédéral direct sur les revenus imposables supérieurs à 300 000 francs, par un supplément de 5 % de l'impôt sur le bénéfice des entreprises, par un impôt sur les successions supérieures à 10 millions de francs ainsi que par un impôt de solidarité sur les fortunes d'un montant supérieur à 500 millions.

Jan-Egbert Sturm, le patron du Centre de recherches conjoncturelles de l'École polytechnique de Zurich, plaide également pour un fonds de 100 milliards de francs et préconise de mettre à contribution les entreprises qui profitent de la crise, en particulier les grands détaillants, les plates-formes de commerce électronique et les sociétés pharmaceutiques.

L'économie se rebiffe, or l'histoire...

Les [organisations de l'économie](#) se rebiffent. Une telle taxation, même temporaire, mettrait en péril la relance. Elle exigerait par ailleurs une révision constitutionnelle qui, le cas échéant, interviendrait trop tard pour être efficace. Andrea Opel, professeure de droit fiscal à l'Université de Lucerne soutient ce point de vue

en s'appuyant notamment sur les principes de la généralité de l'imposition et de l'égalité de traitement.

Ces arguments juridiques ne tiennent pas la route si l'on considère l'histoire de la fiscalité en temps de crise. Tout d'abord le parlement dispose de la compétence d'adopter une loi urgente sans base constitutionnelle valable une année, délai après lequel elle doit être soumise au vote du peuple et des cantons ([art.165 al.3](#)).

Par ailleurs, au cours des deux guerres mondiales, la Confédération a prélevé un impôt de guerre temporaire sur la fortune et le revenu. Entre 1939 et 1941 fut institué un impôt de crise, devenu impôt pour la défense nationale, puis impôt fédéral direct au début des années 1980.

De 1941 à 1954, la Confédération a même perçu un impôt compensatoire sur le chiffre d'affaires des grands magasins de détail et de 1942 à 1958 un impôt sur certains objets de luxe. C'est dire que des situations d'exception ont toujours permis de lever temporairement des ressources supplémentaires.

Penser futur

Reste à savoir si le contexte actuel justifie de telles mesures fiscales d'urgence. L'endettement helvétique reste modeste. Sa croissance ne présente pas de risques majeurs, d'autant que les taux d'intérêt restent proches de zéro. Les amortissements peuvent courir sur plusieurs décennies.

Plutôt que de se précipiter sur de nouvelles ressources temporaires à prélever sur les *profiteurs* de la crise, pas facile à identifier, il serait temps d'analyser de manière critique l'évolution de la charge fiscale sur les revenus des personnes physiques et sur les bénéfices des entreprises.

Pour les premières, cette charge n'a fait que baisser en termes réels au cours des dernières décennies ([DP 2058](#), p. 73). Quant aux entreprises, la dernière réforme adoptée sous la pression internationale a considérablement abaissé le taux d'imposition de leurs bénéficiaires,

surtout en raison de la concurrence à laquelle se livrent les cantons.

Dans cette perspective, c'est une réflexion sur les ressources fiscales nécessaires à long terme qui s'impose, plutôt qu'un bricolage à court terme qu'aucune urgence ne justifie.

Les soins infirmiers facturés sans délégation font débat

Alors que les formations en soins infirmiers sont toujours plus pointues, qu'en est-il de l'indépendance de ces prestataires?

Marc-André Raetzo - 16 septembre 2020 - URL: <https://www.domainepublic.ch/articles/37360>

Faut-il permettre aux infirmières et aux infirmiers de facturer directement leurs prestations aux assurances ? Les chambres fédérales débattent actuellement de [cette question](#).

Celle-ci se pose premièrement parce que la formation des infirmières a beaucoup évolué ces dernières années, avec un niveau universitaire dans les HES. Des formations encore plus poussées sont également apparues: les infirmières de pratique avancée (IPA) existent depuis les années 1960 en Amérique du Nord. En France, les premières formations ont commencé en 2018, et à Bâle dès 2000.

La différence entre ces IPA et les infirmières spécialisées, c'est la possibilité de leur confier des tâches habituellement [réservées aux médecins](#).

L'autre raison de discuter de ce sujet, c'est qu'avec la pénurie de médecins de premier recours, il existe clairement le besoin d'avoir d'autres prestataires pour prendre en charge les patients.

Le médecin (homme) et l'infirmière (femme) ?

Sans grande surprise, l'indépendance des infirmières est plus ou moins bien accueillie par

le corps médical. Traditionnellement, le médecin est un homme (qui commande) et l'infirmière une femme (qui obéit).

Les choses changent... On l'a vu avec la grande manifestation des femmes en juin dernier, mais aussi sur les bancs de la faculté de médecine, avec déjà aujourd'hui une majorité de femmes. Mais alors quelle est la différence entre les IPA et les médecins ?

La durée de formation n'est pas très différente (cinq ans pour les IPA, six pour les médecins - trois ans de stage pour les IPA et cinq pour les médecins). Les deux professions appliquent des guides de pratique qui sont bien définis dans la littérature, et qui permettent de formaliser la prise en charge d'un patient avec un diagnostic précis. Pas de différence donc ?

Pour répondre à cette question, il est intéressant de mieux comprendre comment fonctionne un médecin. La plupart des experts considèrent que le diplômé en médecine base ses décisions sur des scripts construits au cours de sa [pratique clinique](#). Ces scripts représentent une série d'informations plus ou moins bien identifiées qui permettent d'évaluer de manière intuitive la probabilité d'un diagnostic.

On peut déconstruire cette intuition, par exemple avec les scores de Genève pour

l'évaluation de la probabilité d'une embolie pulmonaire, mais dans la réalité clinique, il existe encore peu de situations de ce genre. Il est frappant de voir les médecins qui commencent leurs stages en médecine ambulatoire s'inquiéter de laisser partir un patient à la fin d'une consultation, alors qu'ils n'ont pas de diagnostic clair, et qu'ils doivent accepter un certain degré d'incertitude.

Une petite étude a montré qu'un contexte de probabilité et d'incertitude se rencontre dans plus de 70 % des [consultations ambulatoires](#). Les médecins ont ainsi l'obligation de décider en prenant des risques.

C'est par la répétition de l'exposition à ces situations que les médecins construisent leurs scripts. La même étude montre cependant que 48 % des consultations utilisent des guides de pratique, ce qui permettrait aux deux professions d'en prendre la responsabilité.

Partage de responsabilités

C'est d'ailleurs dans ce champ d'activité que travaillent actuellement les IPA, l'éducation thérapeutique, le suivi des hypertendus, des diabétiques ou des cancéreux, par exemple. On voit donc que la grande différence réside dans la gestion des probabilités et la capacité de prendre des décisions dans l'incertitude.

La recherche sur le raisonnement clinique et l'analyse décisionnelle permettront peut-être un jour de formaliser de manière stricte la prise en charge des patients dans toutes les situations et d'éliminer ces incertitudes, toutefois on en est loin. Mais les IPA pourraient aussi se former à cette compétence, dès lors il n'y aurait plus de différence avec les médecins.

La question se pose donc : quelle place pour les infirmières et les infirmiers ? Avec la formation actuelle, elles et ils ont certainement les capacités de prendre en charge des malades, pour autant qu'un diagnostic certain soit posé. Le système de santé a besoin de ces personnes dotées de formations pointues.

Pierre Jeanneret autobiographe, historien du local et voyageur

Le récit de vie du Vaudois Pierre Jeanneret triple témoignage des expériences d'un enseignant, historien et voyageur

Yvette Jaggi - 21 septembre 2020 - URL: <https://www.domainepublic.ch/articles/37371>

La septantaine atteinte, Pierre Jeanneret ressent le besoin de récapituler et de publier ses souvenirs, largement documentés comme il convient à l'historien qu'il est, servi par le goût et la facilité d'écrire. En deux ans, il compose son [autobiographie](#). Cette œuvre de mémoire, il la veut sélective, écartant notamment «*les aspects les plus personnels et les plus intimes, qui n'appartiennent pas au domaine public*».

L'histoire familiale

Pierre Jeanneret parle en revanche de sa famille paternelle originaire de Saint-Imier, dont il évoque la tradition protestante porteuse de

valeurs qui l'ont marqué, à commencer par le culte de l'effort et du travail. Ce qui lui permet de mener de front pendant des décennies son enseignement gymnasial et ses travaux de recherche historique.

Et même sans avoir la foi, il doit beaucoup à la religion réformée: «*Le recours rigoureux aux textes, l'importance accordée à l'étude, le libre arbitre, le sens des responsabilités envers la société et la nature, la préoccupation sociale.*»

Sur le personnage exceptionnel que fut son grand-père, le docteur [Maurice Jeanneret-Minkine](#) (1886-1953), venu étudier et pratiquer

la médecine à Lausanne, Pierre Jeanneret rédige une solide thèse de doctorat, publiée en 1991 sous le titre *Un itinéraire politique à travers le socialisme en Suisse romande*.

Partisan enthousiaste de la révolution bolchévique, l'aïeul se situe, dès son adhésion, à l'aile gauche d'un Parti socialiste vaudois dont il devient le leader; cette position provoque un conflit interne au Parti socialiste suisse (PSS) qui prononce même son exclusion momentanée.

En 1932, à la suite à la fusillade qui fit treize victimes à Genève, Maurice Jeanneret prononce un discours antimilitariste dans lequel il traite le drapeau suisse de «*panosse fédérale*», ce qui lui vaut trois mois de prison et cinq ans de privation des droits civiques. En 1939, il participe à la scission du PSS et rejoint la Fédération socialiste suisse, interdite dès 1941 pour cause de cryptocommunisme.

Après la Guerre, l'homme adhère au Parti ouvrier et populaire vaudois (POP), qu'il préside dès 1945 et jusqu'à son décès et qu'il représente au Conseil national de 1947 à 1952. Dans les mémoires des gens, celui qu'on appelait «*le médecin des pauvres*» reste, comme le rappelle son petit-fils, «*une personnalité respectée et extrêmement populaire*».

Le père de Pierre, [Henri Jeanneret](#) (1912-1992), fut aussi un médecin aux préoccupations sociales, manifestées dès sa thèse soutenue en 1936, intitulée *L'influence du chômage sur la santé des familles de chômeurs et spécialement sur celle de leurs enfants*.

Autre analogie avec son père Jeanneret-Minkine: Henri était admirateur de l'URSS, au point d'aller y travailler une vingtaine de mois en 1936-37, autant dire à la veille des grandes purges. Selon son fils et mémorialiste, Henri Jeanneret commença alors à «*perdre la foi mais il faudra des décennies pour qu'il finisse par abandonner toutes ses illusions sur l'Union soviétique*».

Les études et l'enseignement

Né en 1944, [Pierre Jeanneret](#) suit de 1963 à 1969 les cours de la Faculté des lettres de

l'Université de Lausanne, qui lui laissent sauf exceptions le souvenir d'une «*grande médiocrité*». L'histoire échappait heureusement à ce verdict, ce qui a renforcé son aspiration à se consacrer à un travail d'historien.

Mais aujourd'hui encore, selon lui, malgré certaines ouvertures, les hautes écoles demeurent largement autocentrées, pour ne pas dire exclusives. Pierre Jeanneret constate avec regret leur tendance au repli sur elles-mêmes – et tout particulièrement leur manque de reconnaissance pour les chercheurs travaillant à l'extérieur des institutions universitaires, en particulier dans l'enseignement secondaire supérieur.

De ses 35 années d'enseignement, accomplies d'abord au Collège secondaire de l'Élysée, un établissement novateur dans les années 1970, puis plus durablement au niveau gymnasial, Pierre Jeanneret garde le souvenir d'une vocation accomplie, et ses élèves témoignent de cours d'histoire captivants, sans doute nourris par ses continuelles recherches et publications.

Voyageur, mais historien avant tout

Car la production de l'auteur Pierre Jeanneret forme un ensemble impressionnant, consacré à l'histoire politique et sociale de la Suisse du siècle passé : une bonne trentaine d'[entretiens vidéo](#) avec des personnalités de la gauche romande, une quinzaine de livres, autant de contributions à des ouvrages collectifs, une vingtaine d'articles dans des revues historiques, autant de notices parues dans le Dictionnaire Historique de la Suisse.

«*À quoi, précise notre auteur, il convient d'ajouter environ 1000 articles et comptes rendus dans divers journaux et revues.*» Dont près de 150 parus dans [Domaine Public](#), journal qui répertorie l'ensemble de [ses contributions](#).

Si l'une des aventures éditoriales auxquelles Pierre Jeanneret s'est associé méritait une mention particulière, celle-ci reviendrait sans conteste aux Cahiers de l'Association pour l'étude de l'histoire du mouvement ouvrier ([AÉHMO](#)), qu'il a présidée dans ses premières années (1982-1989).

Les Cahiers thématiques annuels de l'AÉHMO en sont à leur 36^{ème} numéro, paru aux Éditions d'en bas en juin dernier, sous le titre *Foi de militant·e·s - Engagement et valeurs chrétiennes*. La prochaine livraison sera consacrée à l'histoire des rapports entre le mouvement ouvrier et la «*classe difficile*» des paysannes et des paysans, thème d'une actualité rehaussée par le développement de l'agriculture de proximité et des contacts ville-campagne intensifiés récemment par la pandémie.

Avec des pages sur sa famille, sur ses études ou sur ses nombreux voyages, le livre de Pierre Jeanneret est autant un dialogue avec lui-même qu'un récit sur les distances parcourues.

L'auteur a passé de longues vacances d'été au bord du Léman, notamment à Préverenges où

son grand-père avait fait construire selon ses plans une maison inspirée par Le Corbusier - étonnante similitude des noms - qu'il admirait, ou à la montagne, que Pierre Jeanneret privilégie encore aujourd'hui.

Mais ces séjours locaux n'ont pas empêché de nombreux voyages, bien préparés, «*s'étendant sur plus de six décennies et sur quatre continents*», l'Océanie mise à part.

Parsemées de rencontres, ses pérégrinations témoignent d'un intérêt qu'il confesse plus vif pour les richesses architecturales, artistiques et surtout archéologiques que pour les contacts humains.

Pierre Jeanneret, *Enseignant, historien et voyageur. Un parcours de vie*, Éditions de l'Aire, 2020, 243p.

Ce magazine est publié par [Domaine Public](#), Lausanne (Suisse). Il est aussi disponible en édition eBook pour Kindle (ou autres liseuses) et applications pour tablette, smartphone ou ordinateur.

La reproduction de chaque article est non seulement autorisée, mais encouragée pour autant que soient respectées les conditions de notre [licence CC](#): publication intégrale et lien cliquable vers la source ou indication complète de l'URL de l'article.

Abonnez-vous gratuitement sur [domainepublic.ch](#) pour recevoir l'édition PDF de DP à chaque parution. Faites connaître DP - le magazine PDF à imprimer, l'eBook et le site - autour de vous! Vous pouvez aussi soutenir DP par un [don](#).

Index des liens

Impôt de crise: mesures et sagesse

<https://www.efv.admin.ch/efv/fr/home/aktuell/brennpunkt/covid19.html>

<https://www.sp-ps.ch/fr/publications/conferences-de-presse/solidarite-contre-la-crise-du-coronavirus>

<https://www.economiesuisse.ch/fr/articles/la-politique-fiscale-ne-doit-pas-compromettre-la-reprise-economique>

<https://www.admin.ch/opc/fr/classified-compilation/19995395/index.html#a165>

<https://www.domainepublic.ch/wp-content/uploads/panorama-des-impots-pdf.pdf>

Les soins infirmiers facturés sans délégation font débat

<https://www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/amtliches-bulletin/amtliches-bulletin-die-verhandlungen?SubjectId=49961#votum8>

https://www.researchgate.net/profile/Marie-Jose_Roulin/publication/262049913_La_pratique_infirmiere_avancee_de_quoi_parle-t-on/links/547e27b50cf2d2200ede960b/La-pratique-infirmiere-avancee-de-quoi-parle-t-on.pdf

<https://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/10693854/>

<https://www.revmed.ch/RMS/2011/RMS-314/Identite-du-medecin-de-premier-recours-et-qualite-en-medecine-ambulatoire>

Pierre Jeanneret autobiographe, historien du local et voyageur

<https://www.editions-aire.ch/produit/enseignant-historien-et-voyageur/>

<https://www.patrinum.ch/record/40308?ln=fr#?c=0&m=0&s=0&cv=0&r=0&xywh=-118%2C-1%2C372%2C200>

<http://salem.blog.24heures.ch/tag/henri+jeanneret>

[https://fr.wikipedia.org/wiki/Pierre_Jeanneret_\(historien\)#Biographie](https://fr.wikipedia.org/wiki/Pierre_Jeanneret_(historien)#Biographie)

<https://www.dartfish.tv/Videos?CR=p33203c131197>

<https://www.domainepublic.ch/articles/author/pierre-jeanneret>

<https://www.domainepublic.ch/articles/author/pierre-jeanneret>

<https://aehmo.org/>